



Politique Tarifaire de l'auto école sociale ALPAJE

Tout d'abord nous souhaitons préciser à nouveau que les tarifs suivants sont uniquement à destination d'un public en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

L'orientation du public vers l'auto école sociale se fera exclusivement par :

- ✓ les services de l'Etat ;
- ✓ les services du département des Hautes Pyrénées ;
- ✓ L'Aide Sociale à l'Enfance des Hautes Pyrénées ;
- ✓ La Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- ✓ La mission Locale des Hautes Pyrénées ;
- ✓ Les établissements d'insertion sociale et professionnelle ;
- ✓ Les services de la Mairie de Tarbes ou de la grande agglomération Tarbaise ;
- ✓ Les établissements sanitaires et sociaux, médico-sociaux, d'insertion par le travail ;
- ✓ Les personnes bénéficiaires des minima sociaux ou en difficulté financière sur présentation de justificatif. (Titulaire du RSA par ex.) ;
- ✓ Les personnes accompagnées par pôle emploi ;
- ✓ Les personnes souffrant de troubles de l'apprentissage.

Notre volonté est de pouvoir accompagner ces personnes vers un accès à la mobilité géographique et donc sociale, en adaptant et en individualisant le temps d'apprentissage

Nous accueillons exclusivement des personnes accompagnées, orientées vers nos dispositifs par un référent, appelé « prescripteur », qui est le garant de la démarche d'insertion socio-professionnelle menée par le candidat. Il s'agit de partenaires territoriaux avec qui nous sommes régulièrement en contact : Cf : liste

L'accès à la formation fait suite à un parcours impliquant et sélectif : le prescripteur oriente le candidat vers notre auto-école sociale en déposant un dossier de candidature. Nous étudions le dossier et vérifions sa recevabilité.

Toute formation est soumise à l'acceptation des intervenants de la formation ALPAJE et de la direction de l'association.

TARIFS :

Préparation au code de la route :

A partir du 1^{er} octobre 2024, un nouveau tarif sera mis en place.

- ✓ Cours, fourniture livret de code : à compter du 1^{er} octobre 2024 le tarif passera à 180€ TTC. Les frais de présentation à l'examen ne sont pas compris dans ce tarif et s'élèvent à 40€ TTC.
- ✓ Possibilité (sur demande) d'organiser 2 journées de formation (12 heures) « code de la route » en groupe : à compter du 1^{er} octobre le tarif passera à 110€ TTC/personne (sous réserve d'un groupe de minimum 4 personnes et maximum 8 personnes en période de vacances scolaires).

Accompagnement au permis B :

- ✓ "Évaluation à la conduite" : gratuite
- ✓ "Leçon de conduite" : **40€/ heure TTC** (frais de présentation à l'examen en sus) **sur véhicule boîte mécanique.**
42€/ heure TTC (frais de présentation à l'examen en sus) **sur véhicule boîte automatique.**

Formation Préparation au titre professionnel Transport de marchandises sur porteur :

- ✓ Forfait code poids Lourd et préparation au Titre Professionnel :
 - 80 € TTC/jour de formation pour le public mineur/jeune majeur ASE-PJJ frais de présentation inclus.

Formation éco conduite

Bénéficiaires : Collectivités et associations

Cette formation collective vise à sensibiliser les stagiaires aux bénéfices d'une conduite éco responsable tout en leur apprenant les bons gestes à adopter lors de la conduite, pour réduire leur impact environnemental mais aussi réduire la consommation de carburant au quotidien.

- 150€ TTC / 3h de théorie en salle pour un groupe de 10 personnes.
- 50 € TTC fournitures pédagogiques soit 10 € /personne.
- 400 € TTC Conduite éco soit 80 € pour 3h30 de conduite par groupe de 3 personnes.

TOTAL DE L'ACTION :

- 600 Euros TTC forfait ajustable en fonction du nombre de participants.

Formation Permis A.M (ex BSR)

- 190 € TTC/ une journée de formation théorique et pratique.